

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 2 octobre 2017

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, GOUPILLON, MM. BALTHAM, BOIVIN, GOUPILLON, LOUVEL,

Excusés : MM. BERC DUTACQ, LE BOURDELLES, NOYELLE, VIMONT..

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RAPPEL à tous les dirigeants de clubs, les courriers adressés à la cion ou au District doivent l'être par la messagerie officielle du club. En cas contraire, la Cion ne peut donner suite à vos questions.

ENGAGEMENTS FA 2017/2018

Nous vous rappelons que vous avez été sollicité afin de nous informer de vos demandes d'alternances concernant l'ensemble du Football d'Animation (samedi matin & après-midi). Ces informations étaient à nous retourner pour le 30 septembre au plus tard.

Compte tenu du nombre de réponses, la Commission étend la possibilité de saisie jusqu'au vendredi 6 octobre. Sans réponses de votre part, nous ne pourrions tenir compte de vos demandes d'alternances pour l'élaboration des calendriers des Critériums Départementaux U10 à U13.

La Commission vous informe que les modifications d'inscriptions ne sont pas prises en compte dans les calendriers des Challenges d'Automne. Nous vous demandons de bien vouloir prévenir les clubs adverses concernés en cas de suppression d'équipes, ou bien de vous rapprocher de clubs organisant des plateaux avec des équipes exempt, afin de leur proposer de s'intégrer sur le plateau.

U11

BOIS D'ARCY AS : Passage de 4 à 3 équipes
ESSARTS LE ROI AGS : Inscription d'une 2ème équipe
MANTES USC : Inscription de 2 équipes sans distinction d'âge
PORCHEVILLE FC : Inscription d'une équipe supplémentaire (2 eq.)
ST CYR AFC : Inscription d'une 3ème équipe
VOISINS FC : Inscription d'une 5ème équipe.
NEAUPHLE : Inscription d'une équipe supplémentaire (4 eq.)

U13

BEYNES FC : Passage de 2 à 1 équipe
BOIS D'ARCY AS : Passage de 4 à 3 équipes
CLAYES S/BOIS USM : 3 équipes en Critérium Dptal sans distinction
GAMBAIS AS : L'équipe est en entente avec YVELINES

PORCHEVILLE FC : Inscription d'une équipe supplémentaire (3 eq.)
VERSAILLES JUSSIEU : Passage de 3 à 2 équipes
YVELINES US : La 3ème équipe est en entente avec GAMBAIS

Courriers

MONTFORT FC U6-U7 / U8-U9

La Commission vous rappelle qu'il n'y a plus d'inscription à l'année pour la catégorie. Il faut s'inscrire via les formulaires en ligne, d'inscription par phase.

RENTRÉE DU FOOT

Journées d'Accueil

Les dates des journées d'accueil sont désormais closes. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de nous retourner votre fiche bilan de cette journée afin qu'un état des lieux puissent être faits.

Pour télécharger la fiche bilan : [Cliquez ici](#)

PLATEAUX U6-U7

Le calendrier des plateaux de la 1ère phase est désormais disponible. Pour le consulter : [Cliquez ici](#)

La Commission vous informe qu'un mail sera envoyé dans le courant de semaine, à tous les participants des plateaux afin de les aider dans l'organisation des premiers plateaux de la saison.

Lieu & Horaire des plateaux du 7 octobre

870109 : HOUILLES AC à 9h30 : Stade Maurice Baquet (pelouse)

Inscription tardive

ANDRESY FC : Matin : 2 équipes
AUBERGENVILLE FC : Matin : 3 équipes
GARGENVILLE STADE : Matin : 3 équipes

La Commission vous suggère de vous rapprocher entre vous afin d'effectuer un plateau commun.

Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 2ème phase (plateaux des 25/11 et 09/12) sera ouverte dans le courant de semaine. Le lien d'inscription sera envoyé à chaque responsable de catégorie déclaré avec copie au club.

PLATEAUX U8-U9

Le calendrier des plateaux de la 1ère phase est désormais disponible. Pour le consulter : [Cliquez ici](#)

Inscription tardive

ANDRESY FC : Matin : 2 équipes
MUREAUX OFC : Matin : 8 équipes

La Commission vous suggère de vous rapprocher entre vous afin d'effectuer un plateau commun.

Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 2ème phase (plateaux des 18/11, 02/12 & 16/12) sera ouverte dans le courant de semaine. Le lien d'inscription sera envoyé à chaque responsable de catégorie déclaré avec copie au club.

Espérance

Le calendrier des plateaux de la 1ère phase est désormais disponible. Pour le consulter : [Cliquez ici](#)

Courriers

870 205 du 14/10/17 : BAILLY NOISY SFC

Le club du PERRAY demande la possibilité de basculer sur le plateau de LA VESGRE du fait de la distance le séparant de BAILLY NOISY.

La Cion compte tenu que votre changement impacterait directement la bonne tenue du plateau de BAILLY, mais également ajouterait un 5ème club visiteur sur les installations de LA VESGRE, ne peut donner suite à votre demande, bien qu'elle comprenne les contraintes de déplacement.

860 205 du 14/10/17 : ACHERES CS

Les club du MESNIL ST DENIS AS & MAUREPAS AS nous informent s'être mis d'accord pour ne pas se déplacer à ACHERES compte tenu de la distance, et propose de réaliser un plateau avec MAUREPAS.

La Cion. décide de ne pas changer le plateau et maintient le plateau à ACHERES CS avec MAUREPAS AS & MESNIL ST DENIS, et ce dans le but de maintenir une cohérence de pratique sur les plateaux programmés.

Néanmoins, elle demande au club d'ACHERES CS de faire le nécessaire pour organiser la tenue de son plateau.

CATEGORIE U10-U11

Les calendriers des plateaux de Challenge d'Automne sont disponibles. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

Challenge d'Automne

Lieux & horaires des plateaux du 7 octobre

128 : HOUILLES AC Stade Maurice BAQUET : 9h30
139 : HOUILLES AC Stade Maurice BAQUET : 10h45

CATEGORIE U12-U13

Les calendriers des plateaux de Challenge d'Automne sont désormais disponibles. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

Courriers

HOUILLES SO

Demande du club pour intégrer le Challenge d'Automne avec 2 équipes.

La Cion ne peut vous affecter un plateau compte tenu que ceux-ci sont au complet. Elle vous suggère de contacter des clubs alentours pour savoir si des places d'exempt se sont libérés.

081 du 14/10/17 : VIROFLAY USM

Demande du club pour inverser ce plateau et le jouer à VERSAILLES 78 FC.

Dans l'attente de l'accord écrit de VERSAILLES 78 FC.

Festival Foot U13 Pitch

La Commission, après avoir fait le point des inscrits sur le Critérium Départemental, a décidé de refuser les inscriptions d'équipes qui ne sont pas engagées sur l'un des dispositifs officiels. Par conséquent, les équipes suivantes sont retirés du tirage au sort :

BAILLY NOISY SFC 12
BOUAFLE FLINS ES 3 et 4
NEAUPLE PONT RC 78 12

Ajout de MAGNANVILLE FC 1 & 2 compte tenu des places libérées par la décision ci-dessus.

La Cion décide d'intégrer MAGNANVILLE 2 sur le plateau FFF118 à la place de NEAUPHLE 12

Pour consulter les plateaux du 7 octobre prochain : [Cliquez ici](#)

Lieux & horaires des plateaux du 7 octobre

FF105 : Inversion : RAMBOUILLET : 16h00 : Stade Vieux Moulin
FF 118 : HOUILLES AC 14h00

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

La Commission entend alerter tous les clubs participant sur l'importance du bon remplissage des feuilles de jonglerie. Celles-ci doivent être le reflet de la feuille de match et de la situation sur le terrain.

Courriers

PARIS SAINT GERMAIN FC

Demande de dérogation annuelle pour faire évoluer ses équipes à 14h00.

Accord de la Cion.

YVELINES FOOTBALL N°1536

MONTIGNY LE BX AS

Le club demande à ce que les 5 pts de présence en réunion de l'éducateur déclaré lui soit attribué compte tenu de la présence de M. MATTOIR à celle-ci.

La Cion vous informe que M. MATTOIR n'avait pas renseigné ses nom & prénom lors de l'émargement, ce pourquoi seulement 2 points ont été attribués. Néanmoins, après vérifications auprès des responsables présents, la Commission confirme la présence de M. MATTOIR et attribue les 5 pts de bonus à MONTIGNY LE BX AS 1.

U12 poule B du 07/10/17

54058 : MONTESSON US 1 / CARRIERES GRE AS 1

Accord des clubs pour inverser cette rencontre.

Accord de la Cion.

U12 du 07/10/17

54073 HOUILLES AC 11/ SARTROUVILLE FC 11

Demande du club de HOUILLES AC pour jouer ces rencontres à 16h00.

Accord de la Cion.

U13 poule B du 07/10/17

53968 HOUILLES AC 2 / CARRIERES GRESILLONS 1

Demande du club de HOUILLES AC pour jouer ces rencontres à 16h00.

Accord de la Cion.

Infractions

**Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 1ère phase**

Rencontres du 23/09/17

U12

Poule A : PLAISIROIS FO 11
Poule D : FONTENAY LE FLEURY 11
Poule F VERNEUIL ENTENTE 11

2eme Infraction

La Commission vous informe qu'au-delà d'une 2ème infraction, votre club ne répond plus aux obligations du Règlement et la Commission peut décider de votre sortie du Critérium Espoir dès la fin de la 1ère phase.

Poule B : CHANTELOUP

La Commission demande au club de CHANTELOUP US des explications sur cette situation, après seulement 2 journées effectuées.

Poule C : CARRIERES SUR SEINE

La Commission demande au club de CARRIERES S/S US des explications sur cette situation, après seulement 2 journées effectuées.

CERTIFICATION ARBITRES

La Commission compte tenu du trop faible nombre d'inscrits à la certification du 4 octobre, décide de l'annuler et de ne faire qu'une formation le mercredi 11 octobre.

Pour rappel, ce dispositif est ouvert à tous, mais il sert dans la comptabilisation de points bonus sur la 2ème phase du Critérium Espoir U12-U13.

Pour vous inscrire à la formation :

Mercredi 11 octobre au District : 18h30 - 20h30 : [Cliquez ici](#)

DECISIONS ADMINITRATIVES FA

Décisions du 2 octobre 2017

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12

1er rappel

Rencontres du 23/09/17

A : 54035 : ULMR FC 11 / POISSY AS 11
F : 54108 : HOUDANAISE REGION FC 11 / ROSNY CSM 11

U13

1er rappel

Rencontres du 23/09/17

A : 53943 : VERNEUIL ENT. 1 / ROSNY CSM 1
F : 54020 : ULMR FC 1 / MONTESSON US 1

U12

1er rappel

Rencontres du 30/09/17

A : 54036 ULMR 11 / PLAISIROIS FO 11
B : 54052 CHANTELOUP US 11 / MONTESSON US 11
B : 54053 : CARRIERES GRESILLONS AS 11 / ST GERMAIN FC 11
E : 54096 : RAMBOUILLET FC 11 / MAUREPAS AS 11

U13

1er rappel

Rencontres du 30/09/17

A : 53947 : PECQ US 1 / POISSY AS 2
B : 53962 : CHANTELOUP US 1 / HOUILLES AC 2
B : 53963 : CARRIERES GRESILLONS AS 1 / TRAPPES ES 2
C : 53978 : BAILLY NOISY SFC 1 / ST GERMAIN FC 1
D : 53993 : FONTENAY LE FLEURY AS 11 / NEAUPHLE RC 1
E : 54607 : YVELINES GAMBAIS 1 / VOISINS FC 1
F : 54021 : ULMR 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1

Mardi 3 octobre 2017

ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

La Commission a noté de nombreuses anomalies sur les feuilles de matches de Critérium Espoir. A ce titre, elle demande des explications aux clubs concernés. Sans réponse de leur part, ou selon la réponse donnée, la Commission se réserve le droit d'annuler les éventuels résultats des rencontres jouées.

U12

1er rappel

Rencontres du 23/09/17

Poule C : 54063 : CARRIERES S/S US 11 / CHATOU AS 11

La Cion demande des explications au club de CARRIERES S/S sur le fait que 11 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que seuls 9 joueurs figurent sur la feuille de match.

Poule C : 54064 : SARTROUVILLE FC 11 / CONFLANS FC 11

La Cion demande des explications au club de SARTROUVILLE sur le fait que 10 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que seuls 9 joueurs figurent sur la feuille de match.

Poule C : 54065 : VERSAILLES 78 FC 11 / HOUILLES AC 11

La Cion demande des explications aux deux clubs sur le fait que 12 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que seuls 11 joueurs figurent sur la feuille de match.

Poule F : 54110 : AUBERGENVILLE FC 1 / VERNEUIL ENT. 1

La Cion demande des explications au club d'AUBERGENVILLE FC sur le fait que 8 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 9 joueurs figurent sur la feuille de match.

La Cion demande des explications au club de VERNEUIL sur le fait que 8 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 12 joueurs figurent sur la feuille de match.

1er rappel

Rencontres du 30/09/17

Poule C : 54066 VERSAILLES 78 FC 11 / CARRIERES SUR SEINE

La Cion demande des explications aux deux clubs sur le fait que 12 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que seuls 11 joueurs figurent sur la feuille de match.

U13

1er rappel

Rencontres du 23/09/17

Poule A : 53944 : MANTOIS 78 FC 2 / PECQ US 1

La Cion demande des explications au club du MANTOIS 78 FC sur le fait que 8 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 9 joueurs apparaissent sur la feuille de match.

Poule A : 53945 : AUBERGENVILLE FC 1 / POISSY AS 2

La Cion demande des explications au club d'AUBERGENVILLE FC sur le fait que 8 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 9 joueurs apparaissent sur la feuille de match.

La Cion demande des explications au club de POISSA AS sur le fait que 12 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 11 joueurs apparaissent sur la feuille de match.

Poule D : 53990 : ELANCOURT OSC 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

La Cion demande des explications au club de MONTIGNY sur le fait que 9 scores sont inscrits sur la fiche de jonglerie alors que 10 joueurs apparaissent sur la feuille de match.

FEUILLES INTERCLUBS MANQUANTES

1er rappel

Interclubs du 23/09/17

HOUILLES AC / CONFLANS FC
POISSY AS / CARRIERES S-S US
MONTESSON US / BOUGIVAL FOOT
MAULOISE / COIGNIERES FC
ETANG ST NOM / CELLOIS CS
YVELINES US / ABLIS FC SUD
LAINVILLOIS FC / FONTENAY ST PÈRE AS
ECQUEVILLY / ST MARTIN FC / MANTES LA VILLE FC